

## CLÉMENCE ROYER ET DE L'ORIGINE DES ESPÈCES : TRADUCTRICE OU TRAITRESSE ?

Clémence Royer fut la première femme membre de la Société d'anthropologie de Paris et de la Société d'économie politique. Elle fut reconnue comme théoricienne d'économie, critique sociale, philosophe d'esthétique et d'éthique, et elle publia des articles savants sur des sujets extrêmement variés. Ernest Renan la décrivit comme « presque un homme de génie » — compliment peu apprécié, dirait-on, mais encore considérable — et enfin, en 1901, elle fut décorée comme chevalier de la Légion d'honneur. Jusqu'à ces dix dernières années, cependant, elle n'a guère été connue que par quelques historiens des sciences comme étant la traductrice — une traductrice incompétente d'ailleurs — de Charles Darwin. Récemment trois historiens — deux Français et une Américaine — ont publié sur C. Royer des articles et un livre qui examinent son œuvre d'une façon moins partielle et plus savante<sup>1</sup>.

L'un des principes de base de la philosophie de C. Royer était la nature évolutionnaire de l'homme, de la société et de la Vérité, un point de vue qu'elle exprima d'abord en 1859 dans son « Introduction à la philosophie des femmes »<sup>2</sup>. Elle reçut donc avec enthousiasme *The Origin of Species* de Darwin, qu'elle considérait comme un ouvrage qui confirmait sa propre position. Apercevant bientôt que les pouvoirs établis des milieux scientifiques français étaient en train de rejeter la théorie de Darwin, elle se mit à traduire son ouvrage, afin de populariser ses idées

---

1. Voir Claude BLANCKAERT, « L'anthropologie au féminin : Clémence Royer (1830-1902) », *Revue de synthèse*, CIII, 105, 1982, p. 23-38 ; Geneviève FRAISSE, « Clémence Royer (1830-1902), lecture de Darwin et regard féministe », in *Lumières et anti-lumières*, Paris, Nouvelles éditions rationalistes, n.d. ; ID., *Clémence Royer : philosophe et femme de sciences*, Paris, La Découverte, 1985 ; et Joy HARVEY, « 'Strangers to Each Other' : Male and Female Relationships in the Life and Work of Clémence Royer », in *Uneasy Careers and Intimate Lives : Women in Science 1789-1979*, Prina G. ABIR-AM, Dorinda OUTRAM, eds, New Brunswick, N. J., Rutgers University Press, 1987.

2. Clémence ROYER, « Introduction à la philosophie des femmes », in G. FRAISSE, *Clémence Royer : philosophe et femme de sciences*, op. cit. supra n. 1, p. 105-125.

parmi un auditoire plus vaste. C'est pour celui-ci qu'elle écrit une longue préface et des notes volumineuses, dont elle s'excusa auprès des savants.

Darwin autorisa sa traduction qui parut en 1862, mais sa correspondance indique qu'il n'était pas tout à fait content du produit. Dans une lettre à Asa Gray, il décrit C. Royer comme « one of the cleverest and oddest women in Europe »<sup>3</sup>. Il se plaint à Armand de Quatrefages : « I wish the translator had known more of Natural History ; she must be a clever but singular lady, but I never heard of her till she proposed to translate my book »<sup>4</sup>. Les historiens des sciences ont généralement interprété les critiques de Darwin, ainsi que des commentaires semblables d'Edouard Claparède, qui était le conseiller scientifique pour la traduction française, et d'autres contemporains, comme signifiant que la traduction devait être inexacte et erronée. Richard Stebbins traite C. Royer d'amateur brillant mais ignorant à qui manquaient la formation intellectuelle et la compréhension essentielles à une telle tâche<sup>5</sup>. D'autres historiens ont fait le portrait de C. Royer sous les traits d'un personnage caustique, excentrique, antireligieux, qui manquait d'esprit scientifique et qui fit échouer toutes les possibilités qu'avait Darwin d'être compris et accepté en France.

Plus récemment, Yvette Conry, dans son *Introduction du darwinisme en France au XIX<sup>e</sup> siècle*, a soutenu que C. Royer était coupable d'avoir présenté sous un faux jour les idées de Darwin. Elle a raillé la traductrice de son « jésuitisme » intellectuel, d'avoir réduit Darwin à Lamarck à partir de motivations « probablement de vanité scientifique »<sup>6</sup>. Elle a surtout accusé C. Royer d'avoir volontiers détruit l'authenticité du texte darwinien pour atteindre ses propres buts : « Pour administrer la preuve d'un machiavélisme au demeurant multiforme, il faut rendre manifeste la trahison du texte darwinien »<sup>7</sup>.

A cause de mes propres études sur cette période, j'ai d'abord hésité à accepter ces opinions : je trouve que la communauté scientifique en France s'opposait à Darwin bien avant la traduction et que le genre des

3. *The Life and Letters of Charles Darwin*, Francis DARWIN, ed., New York, Basic Books, Inc., 1959, t. 2, p. 179.

4. *More Life and Letters of Charles Darwin*, F. DARWIN, ed., New York, D. Appleton and Company, 1903, t. I, p. 202.

5. Robert E. STEBBINS, « French Reactions to Darwin, 1859-1882 », thèse de doctorat, University of Minnesota, 1965, p. 43 et ID., « France », in *The Comparative Reception of Darwinism*, Thomas F. GLICK, ed., Austin, Texas, University of Texas Press, 1972, p. 125-127.

6. Yvette CONRY, *L'Introduction du darwinisme en France au XIX<sup>e</sup> siècle*, Paris, J. Vrin, 1974, p. 40.

7. *Ibid.*, p. 263.

raisonnements contre sa théorie n'a pas changé après la traduction. Stebbins a résumé ainsi la situation darwinienne en France :

« Although the discussion of Darwinian notions was not extensive in France before the French translation of the *Origin of Species*, it should be noted that the rough outlines of later discussion were present in the publications of 1859-1862 »<sup>8</sup>.

Il trouvait que les Français avaient critiqué Darwin parce qu'il tirait des conclusions trop vite de trop peu de preuves, qu'il ne démontrait pas le mécanisme adéquat, et qu'il ne disait rien de valable que Lamarck n'eût déjà dit. Stebbins remarqua aussi que, même avant la traduction française, on avait critiqué la théorie comme athée et matérialiste, et qu'il y avait eu des discussions sur les rapports entre la génération spontanée et l'évolution, et des questions sur l'applicabilité du processus d'évolution au développement humain. Il conclut : « Something like a "reaction pattern" was established before the translation »<sup>9</sup>.

Mais pour déterminer si C. Royer avait été une traductrice fidèle, une traductrice incompétente ou une traîtresse, j'ai dû faire une comparaison, phrase à phrase, entre la troisième édition anglaise de Darwin, celle dont elle se servit, et sa première édition française. J'ai noté toutes les variantes, les ai groupées quant au genre, et ai découvert par ce procédé laborieux qu'il existe fondamentalement trois sortes de divergences : celles où il s'agit d'erreurs de traduction, celles basées sur des changements stylistiques, et celles qui proviennent de quelque considération philosophique.

Il existe deux genres de mauvaise traduction : d'abord, des omissions et des erreurs de transcription ; ensuite, des traductions inexactes qui démontrent un manque de compréhension de l'anglais original, généralement de tournures idiomatiques et de mots individuels.

Un exemple d'une simple erreur d'omission se trouve à la ligne 35 du chapitre premier. En anglais, on lit :

« The great and inherited development of the udders in cows and goats in countries where they are habitually milked, in comparison with the state of these organs in other countries, is another instance of the effect of use »<sup>10</sup>.

8. R. STEBBINS, « French Reactions to Darwin », *op. cit. supra* n. 5, p. 32.

9. *Ibid.*, p. 37. Voir p. 23-38 pour une description plus complète de la réponse française à Darwin antérieure à la traduction.

10. *The Origin of Species by Charles Darwin : A Variorum Text*, MORRIS PECKHAM, ed., Philadelphia, University of Pennsylvania Press, 1959, p. 83. Toutes les références à *The Origin of Species* se rapportent à cette édition, citée par la suite comme « M. PECKHAM ».

La version française passe sous silence la proposition « in countries where they are habitually milked »<sup>11</sup>, ce qui gâte complètement le sens de la phrase.

En ce qui concerne les erreurs de transcription, il faut remarquer que C. Royer se trompe fréquemment avec les chiffres. Par exemple, à la fin du chapitre deux, le texte anglais donne « 7.7 » et « 14.3 » (c'est-à-dire 7,7 et 14,3)<sup>12</sup>, tandis que la version française donne 77 et 143<sup>13</sup>. Au chapitre trois, Darwin trouvait que 295 jeunes plantes furent détruites<sup>14</sup>, mais C. Royer n'en comptait que 255<sup>15</sup>. Quelques lignes plus loin, Darwin estimait que quatre cinquièmes (4/5) des oiseaux sur ses terres furent tués lors d'un hiver extrêmement rigoureux<sup>16</sup>, C. Royer parlait de cinq sixièmes (5/6) de morts<sup>17</sup>.

Ces variations ne changent pas de façon significative la nature de l'ouvrage, mais elles soulèvent nécessairement des questions sur la précision de la traduction. C. Royer n'en était pas inconsciente. En raison de son absence de Paris pendant le processus d'édition, la mise au point du texte français avait été très mal faite, et elle fut obligée d'attacher deux pages d'*errata*, chacune de deux colonnes, afin de corriger *seulement* les noms propres et les incorrections qui altéraient le sens du texte<sup>18</sup>. La plupart de ces erreurs furent corrigées lors des éditions ultérieures.

Quant aux simples fautes de traduction, là où C. Royer semblait ne pas avoir compris l'anglais de Darwin, le mot « score » en est un exemple frappant. Au premier chapitre, Darwin écrivit : « Altogether at least a score of pigeons might be chosen... »<sup>19</sup>. C. Royer donna une nouvelle forme à la phrase, afin d'éviter une traduction exacte : « On pourrait rassembler un choix de pigeons... »<sup>20</sup>. Plusieurs fois encore Darwin utilisa le terme « score » (par exemple, au chapitre quatre, ligne 53), et chaque fois, à une exception près, Royer fuit la traduction évidente de « vingt »<sup>21</sup>. A une seule occasion, là où Darwin écrivit « score » (au

---

11. Charles DARWIN, *De l'Origine des espèces ou des lois du progrès chez les êtres organisés*, trad. Clémence ROYER, Paris, Guillaumin et C<sup>e</sup>, et Victor Masson et fils, 1862, p. 30. Toutes les références au texte français se rapportent à cette édition citée par la suite comme « C. ROYER ».

12. M. PECKHAM, ligne 121, p. 142.

13. C. ROYER, p. 87.

14. M. PECKHAM, ligne 71, p. 151.

15. C. ROYER, p. 99.

16. M. PECKHAM, ligne 78, p. 152.

17. C. ROYER, p. 100.

18. *Ibid.*, p. 711-712.

19. M. PECKHAM, ligne 140, p. 97.

20. C. ROYER, p. 44.

21. M. PECKHAM, p. 171 et C. ROYER, p. 124.

chapitre trois, ligne 53)<sup>22</sup>, elle se servit tout à fait correctement du mot « vingtaine » dans sa traduction<sup>23</sup>.

Ni l'un ni l'autre genre d'erreur ne touchent d'une façon significative à la présentation de la théorie de Darwin, puisqu'ils ne compromettaient pas le concept central du changement d'espèce par la sélection naturelle.

Cependant, on a accusé C. Royer d'employer exprès le mot « élection » au lieu du mot « sélection » pour traduire l'anglais « selection » de Darwin. Les critiques interprètent ce refus du mot directement parent comme un choix injustifié. C. Royer désirerait se servir de Darwin pour appuyer ses propres opinions téléologiques. Y. Conry surtout l'a attaquée sur ce point, bien qu'elle admette que le dictionnaire Littré indique au milieu du XIX<sup>e</sup> siècle que le mot « sélection » était un terme utilisé presque exclusivement en zootechnie<sup>24</sup>. *Le Dictionnaire général de la langue française*, cependant, parle de « sélection » comme un néologisme accepté par l'Académie française en 1878 seulement, c'est-à-dire seize ans après la traduction de C. Royer<sup>25</sup>. Ensuite, comme Y. Conry l'a elle-même remarqué, le terme « élection » était d'usage courant pour décrire, en zootechnie, le choix des reproducteurs afin d'améliorer les animaux domestiques. Puisque Darwin construisait son argument sur la base du concept de la sélection artificielle, il me semble tout à fait logique que C. Royer ait voulu choisir ce terme. D'ailleurs, Claparède n'avait aucun problème avec « élection », car il s'en servit naturellement et sans commentaires non seulement en 1862 dans une lettre à Darwin, où il s'agit de ses réserves sur la traductrice et la traduction<sup>26</sup>, mais dans un article élogieux sur Darwin un an *avant* la traduction de C. Royer<sup>27</sup>.

Lorsque parut la seconde édition française en 1866, C. Royer abandonna à contrecœur le mot « élection » et adopta « sélection », afin d'être conséquente avec l'usage de la communauté scientifique française, surtout l'Académie des sciences et P.-J.-M. Flourens, qui, connaissant les éditions anglaises de Darwin, préféraient l'emploi de l'anglicisme. Le mécontentement de C. Royer provient du fait qu'elle trouva inconséquente (et déraisonnable) l'opposition de l'Académie au terme « élection » en histoire naturelle, pendant qu'elle le tolérait dans les sciences

22. M. PECKHAM, p. 149.

23. C. ROYER, p. 97.

24. Émile LITTRÉ, éd., *Dictionnaire de la langue française*, Paris, Librairie Hachette, 1878, t. 4 (Q-Z), p. 1881. Voir Y. CONRY, *op. cit. supra* n. 6, p. 259-290, surtout p. 259-267.

25. Adolphe HATZFELD, Arsène DARMESTETER, éd., *Dictionnaire général*, 8<sup>e</sup> éd., Paris, Librairie Delagrave, 1926, t. II (G-Z), p. 2024.

26. Lettre inédite d'Edouard Claparède à Charles Darwin, datée du 6 septembre 1862, et trouvée dans la Bibliothèque nationale de Genève.

27. E. CLAPARÈDE, « M. Darwin et sa théorie de la formation des espèces », *Revue germanique*, 16 et 17, 1861, p. 523-559, 232-263.

physiques<sup>28</sup>. Ce n'est pas que C. Royer désirait introduire une force spirituelle et intelligente dans le processus, mais elle voulait plutôt être logique et conséquente dans la terminologie scientifique<sup>29</sup>. Se permettre d'attaquer et de soupçonner ses motivations, quand elle justifiait « élection » par le vocabulaire des sciences physiques, c'est d'ailleurs ignorer complètement que ce fut Darwin lui-même qui présenta d'abord l'analogie de la chimie, en ajoutant dans la troisième édition anglaise cette défense du terme « natural selection » : « In the literal sense of the word, no doubt, natural selection is a misnomer; but who ever objected to chemists speaking of the *elective* affinities of the various elements ? »<sup>30</sup>. Accuser C. Royer, en lui attribuant le dynamisme spiritualisé d'auteurs ultérieurs tels que Flammarion, par exemple, c'est ignorer que Darwin reçut les mêmes critiques précisément parce qu'il utilisait le mot « selection » (qui implique lui aussi un choix intelligent), et qu'il dut se défendre au même endroit dans sa troisième édition contre une interprétation littérale du mot :

« It has been said that I speak of natural selection as an active power or Deity ; but who objects to an author speaking of the attraction of gravity as ruling the movements of the planets ? Every one know what is meant and is implied by such metaphorical expressions ; and they are almost necessary for brevity. So again it is difficult to avoid personifying the word Nature ; but I mean by Nature, only the aggregate action and product of many natural laws, and by laws the sequence of events as ascertained by us. With a little familiarity such superficial objections will be forgotten »<sup>31</sup>.

Laissant de côté l'antipathie de certains pour la position philosophique de C. Royer, il semble évident que l'emploi du mot « élection » n'ajoute et ne soustrait rien à la « natural selection » de Darwin, et que le choix du terme est parfaitement compréhensible et acceptable pour des raisons culturelles, historiques et scientifiques.

Bref, mes études des textes me font croire que les fautes de traduction, véritables ou supposées, ne déformaient pas l'essentiel de la théorie de Darwin, et que le lecteur français n'était pas trompé par les inexacitudes.

La deuxième sorte de divergence chez C. Royer est celle de changements stylistiques. Dans sa « Préface du traducteur », elle ne défend

28. C. ROYER, *L'Origine des espèces*, 2<sup>e</sup> éd., Paris, Guillaumin et C<sup>ie</sup> et Victor Masson et Fils, 1866, p. xii-xiii.

29. Voir Y. CONRY, *op. cit. supra* n. 6, où elle cite l'objection élevée par C. Royer contre le changement de termes sans sembler l'avoir comprise ou y avoir fait attention.

30. M. PECKHAM, ligne 14.5:c, p. 165. C'est nous qui soulignons.

31. *Ibid.*, lignes 14.6-9:c, p. 165.

guère le style pesant de Darwin, elle admet que c'est un auteur souvent difficile à lire : « Qu'on ne cherche donc pas de l'agrément dans le livre de M. Darwin ; il ne s'en soucie, il n'y songe pas »<sup>32</sup>. Elle reproche à Darwin d'avoir (a) fourni une table des matières médiocre, (b) inventé des termes qui étaient peu faciles à traduire en français, (c) choisi un sujet peu approprié pour le premier chapitre, et (d) écrit une préface qui ne faisait rien pour améliorer l'opinion du lecteur sur la valeur de l'auteur ou de l'ouvrage. Alors, bien que C. Royer soutint qu'elle avait traduit Darwin plus littéralement qu'elle n'aurait dû, « plus textuellement parfois que le respect de la langue et le plaisir de l'oreille ne me l'eussent conseillé »<sup>33</sup>, elle fit en effet de nombreux changements stylistiques, qui rendaient le texte français plus agréable à lire, plus logique et ainsi plus acceptable à son auditoire français. Elle prit les phrases longues et contournées de Darwin et les récrivit dans des formes à la fois plus françaises et plus compréhensibles. Un exemple, une phrase darwinienne de 151 mots, se trouve au chapitre six, ligne 41 :

« But when we bear in mind that almost every species, even in its metropolis, would increase immensely in numbers, were it not for other competing species ; that nearly all either prey on or serve as prey for others ; in short, that each organic being is either directly or indirectly related in the most important manner to other organic beings, we must see that the range of the inhabitants of any country by no means exclusively depends on insensibly changing physical conditions, but in large part on the presence of other species, on which it depends, or by which it is destroyed, or with which it comes into competition ; and as these species are already defined objects (however they may have become so), not blending one into another by insensible gradations, the range of any one species, depending as it does on the range of others, will tend to be sharply defined »<sup>34</sup>.

C. Royer a transformé cette phrase colossale en la divisant en deux phrases ainsi :

« Mais, au contraire, si nous nous rappelons que chaque espèce, même au centre de sa station, s'accroîtrait immensément en nombre sans la concurrence d'autres espèces ; que presque toutes, ou se nourrissent d'autres espèces, ou leur servent elles-mêmes de pâture ; enfin, que tout être organisé, soit directement, soit indirectement, est dans la dépendance étroite d'autres êtres organisés ; il nous faut bien convenir que la distribution des habitants d'une contrée quelconque ne peut dépendre exclusivement de changements insensibles dans les conditions physiques de la vie, mais résulte en grande

32. C. ROYER, p. xxxiii.

33. *Ibid.*, p. xxxiv.

34. M. PECKHAM, p. 325.

partie de la présence d'autres espèces dont ils se nourrissent, qui les détruisent ou qui leur font concurrence. Comme ces espèces sont déjà des êtres bien définis, de quelque manière qu'ils le soient devenus, et qu'elles ne se fondent pas les unes dans les autres par des dégradations insensibles, l'extension d'une espèce quelconque, dépendant toujours de l'extension de toutes les autres, doit tendre aussi à être parfaitement définie et limitée »<sup>35</sup>.

Surtout, C. Royer cherchait à rendre le texte plus conséquent logiquement et grammaticalement. Au chapitre six encore, Darwin écrit :

« If green woodpeckers alone had existed, and we did not know that there were many black and pied kinds, I dare say that we should have thought that the green colour was a beautiful adaptation to hide this tree-frequenting bird from its enemies... »<sup>36</sup>.

Évidemment C. Royer voyait qu'il était déraisonnable de conjecturer simultanément (a) que seulement des pics verts existaient et (b) que nous ignorions l'existence des pics noirs et bigarrés. Elle a donc changé la phrase, en la commençant ainsi : « S'il n'existait que des pi[c]s de couleur verte, *ou* si nous ignorions qu'il y en a des noirs et des bigarrés... »<sup>37</sup>.

De même, elle veillait à ce que les sujets qui figuraient sur les listes de Darwin au début de chaque chapitre se trouvaient également comme des rubriques dans le texte. Dans le même souci de logique, elle ajoutait aux listes les titres que Darwin avait oublié d'y mettre.

De telles retouches aident à fournir un texte qui est à bien des égards plus facile à suivre que l'anglais. D'ailleurs, comme pour les fautes de traduction, les modifications stylistiques ne compromettent en rien la présentation de la théorie ou la logique des arguments que Darwin avançait pour appuyer sa théorie.

La troisième sorte de divergences était celle basée sur des considérations philosophiques, et la considération primordiale provenait des différences entre les styles scientifiques britannique et français. Le baconisme classique influença et le positivisme français et la science française de l'époque. Harry Paul, utilisant les idées de Littré, décrit ainsi l'approche de la Société de biologie : « Positivism is founded on the idea that the basis of science is experiment »<sup>38</sup>. Les Britanniques étaient plutôt hypothético-déductifs dans leur méthodologie. Ceci permettait plus de place pour la science d'observation dans le contexte britannique, tandis que le milieu intellectuel français exigeait la science expérimentale. Là où les

35. C. ROYER, p. 249-250.

36. M. PECKHAM, ligne 193, p. 364.

37. C. ROYER, p. 283. C'est nous qui soulignons.

38. Harry W. PAUL, *From Knowledge to Power : The Rise of the Science Empire in France, 1860-1939*, Cambridge, Cambridge University Press, 1985, p. 68.



Français passaient des données à l'hypothèse, les Britanniques pouvaient passer de l'hypothèse aux données.

Darwin, travaillant dans la tradition britannique, avait d'abord son hypothèse, et son livre n'était qu'une série d'illustrations qui appuyaient sa théorie. Cette approche, cependant, nécessitait une attitude plus probabiliste envers les conclusions qu'il en tirait, que les Français ne voulaient l'accepter au nom de la science. Pour eux, la science devait donner des réponses certaines et non probables.

D'ailleurs, la théorie de Darwin possédait la nature d'une « grande théorie », ce que détestait le monde scientifique français. Les Français considéraient les « grandes théories » comme trop spéculatives de nature et au-delà de la portée de la tâche du savant. Selon les scientifiques français, Darwin ne faisait que décrire ses observations, sans faire de véritables expériences ; il permettait à sa théorie de déterminer ses observations, plutôt que de laisser ses observations le conduire vers une hypothèse ; il essayait, enfin, de trop expliquer par cette théorie. En conséquence, il ne pouvait que témoigner en faveur de la vérité probable de ses opinions. Ce dont il était accusé en fait, c'était d'être britannique.

Comprenant bien ces différences philosophiques, C. Royer a cherché à présenter Darwin sous le meilleur jour possible, en enlevant des expressions ou des mots qui attireraient l'attention sur les zones de désaccord. Pour le lecteur français, elle présentait comme des faits les propositions ténues et même hésitantes de Darwin, souvent formulées au conditionnel et limitées par des formules plus réservées. Darwin écrivait : « From these several considerations [...], I am strongly inclined to suspect that [...] »<sup>39</sup>. Royer traduisit, avec plus de certitude : « Ce qui ressort comme conséquence de ces diverses considérations, [...] »<sup>40</sup>.

Ailleurs, dans une section appelée « Illustrations of the action of Natural Selection », Darwin commença son raisonnement de la façon suivante : « In order to make it clear how, as I believe, natural selection acts, I must beg permission to give one or two imaginary illustrations »<sup>41</sup>. Darwin supprima cette phrase dans la quatrième édition anglaise, mais C. Royer avait déjà reconnu que la phrase serait totalement inacceptable pour la pensée scientifique française, et l'avait réécrite : « Afin de faire comprendre plus clairement de quelle manière, selon moi, agit la loi d'élection naturelle, je demande à mes lecteurs la permission de leur donner un ou deux exemples »<sup>42</sup>.

39. M. PECKHAM, ligne 168, p. 191.

40. C. ROYER, p. 142.

41. M. PECKHAM, ligne 84, p. 176.

42. C. ROYER, p. 128.

La manière polie et circonspecte de Darwin est communiquée à la ligne 138, où il dit : « On the belief that this is a law of nature, we can, I think, understand several large classes of facts, such as the following, which on any other view are inexplicable. » Chez C. Royer, on trouve une déclaration positive d'un fait : « Cette loi naturelle peut nous aider à comprendre certaines grandes séries de faits que nulle autre ne suffit à expliquer »<sup>43</sup>.

Nous pouvons résumer tous ces changements comme des tentatives chez C. Royer de faire disparaître du texte les doutes, réserves, hésitations, et autres marques d'un manque de certitude afin que la version française soit plus positive et sûre.

Mais il ne s'agissait pas seulement de certitude. Décrivant les différences entre les styles scientifiques britannique et français, Joan L. Richards indiquait que les Français méprisaient les Britanniques pour leur méthode, dans laquelle ils allaient d'illustrations spécifiques à des généralisations, méthode que les Français appelaient dédaigneusement la « démonstration déductive »<sup>44</sup>. Les Français, eux, préféraient une approche plus abstraite, *a priori*, et basée sur une définition à laquelle il ne pouvait y avoir d'exception. Les exemples, pour eux, n'étaient que des cas spécifiques qui illustraient la définition. C. Royer, consciente de ce débat méthodologique, voyait le problème qu'il lui posait. Darwin, suivant la méthode britannique, prétendait que son livre entier était un long argument unique, argument basé sur l'accumulation de preuves qui, elles, seraient composées de nombreux exemples. Il présentait des exemples l'un après l'autre, des illustrations l'une après l'autre, essayant d'entasser suffisamment de preuves pour que son lecteur se sente contraint à accepter sa position. Des exemples contraires étaient aussi présentés, afin de diminuer le poids de leur effet ou de démontrer qu'ils n'étaient pas du tout des contre-preuves.

C. Royer ne pouvait changer la structure de la démonstration mais elle fit de son mieux : elle élimina la plupart des termes qui attireraient directement l'attention du lecteur sur sa méthode. Ceci se remarque le plus facilement dans sa traduction des mots « case », « instance » et « illustration ». Dans presque chaque phrase où Darwin utilisa ces termes pour signifier « encore une preuve », elle les traduisit comme « un fait ». Au chapitre trois, à la ligne 94, par exemple, Darwin écrivit : « Many cases are on record showing how complex and unexpected are the checks

43. *Ibid.*, p. 137.

44. Joan L. RICHARDS, « The Foundations of Analysis in France and England, 1820-1848 », conférence donnée à la réunion de l'History of Science Society, Pittsburgh, Pennsylvania, le 24 octobre 1986.

and relations between organic beings, which have to struggle together in the same country »<sup>45</sup>. C. Royer se servit de « faits » et traduisit : « Des faits nombreux montrent [...] »<sup>46</sup>. Pour elle (ainsi que ses compatriotes), les « faits » sont des connaissances positives, pas des illustrations. Présenter les données, c'est la bonne science ; fournir des exemples, ce n'est pas de la science, c'est de l'enseignement.

En une seule occasion, C. Royer retint l'emploi du terme de Darwin là où la distinction entre « exemple » et « preuve » n'était pas claire. Darwin commençait le cinquième chapitre en discutant les effets des conditions extérieures, et vers la fin de cette section, il disait :

« *Instances* could be given of the same variety being produced under conditions of life as different as can well be conceived ; and, on the other hand, of different varieties being produced from the same species under apparently the same conditions. *Such facts* show how indirectly the conditions of life act. Again, innumerable *instances are known* to every naturalist of species keeping true, or not varying at all, although living under the most opposite climates »<sup>47</sup>.

La version de C. Royer est la suivante :

« On pourrait citer des *cas* où la même variété s'est reproduite sous des conditions de vie aussi différentes qu'on peut le concevoir ; et d'autre côté, différentes variétés sont parfois dérivées de la même espèce sous des conditions toutes semblables, au moins en apparence. *De pareils faits* montrent combien les conditions de vie agissent indirectement. Tout naturaliste *sait* encore qu'il existe d'innombrables espèces demeurées pures, sans aucune variation, quoique vivant sous les climats les plus opposés »<sup>48</sup>.

Darwin passait de « instances » à « facts » à « instances » de telle manière qu'il impliquait que pour lui c'étaient des termes synonymes. C. Royer alla de « cas » à « faits », puis à la simple connaissance. Sans vaincre l'antipathie française à l'égard des illustrations utilisées comme preuves, elle cherchait néanmoins, en mettant ici les termes sur le même pied, à établir entre les deux méthodes un contact qui donnerait à « exemple » un statut épistémologique aux yeux de l'intellectuel français.

Jusqu'ici C. Royer semble une traductrice sage ; il lui manquait certes quelques connaissances d'anglais, un bon conseiller et un correcteur

45. M. PECKHAM, p. 154.

46. C. ROYER, p. 103.

47. M. PECKHAM, lignes 29-32, p. 278-279. C'est nous qui soulignons.

48. C. ROYER, p. 194. C'est nous qui soulignons.

d'épreuves compétent, mais dans l'ensemble elle traitait le texte darwinien de façon objective et impartiale. Cependant ses propres opinions s'imposèrent sur la traduction, dans deux domaines : (1) la téléologie et le progrès d'un côté, et (2) la nature de la sélection naturelle de l'autre.

Certes, plusieurs historiens sont d'accord avec l'avis d'Owsei Temkin, qu'aucun des précurseurs de Darwin n'apportait « Darwin's great gift to the physiologist, viz., freedom from the embarrassment of teleology »<sup>49</sup>. Mais il me semble que, à partir de différents cahiers, à travers les essais de 1842 et de 1844, et dans *The Origin of Species* ainsi que *The Descent of Man*, Darwin luttait avec les concepts de téléologie et de progrès, et qu'il était incapable de se détacher de ses racines intellectuelles. Comme Loren Eiseley l'a dit à ce sujet :

« Darwin, though he abjured the idea of necessary progression and mentions, as illustration, animals which had changed little, if at all, through long periods, shows signs of confused thinking on that point. He reveals in occasional passages that he is unconsciously transferring the concept of the eighteenth-century unilinear fixed scale of being to, as Teggart puts it, a "concept of a unilinear and continuous series in time, parallel with the classificatory series". The classificatory series is, of course, the Scale of Being. Darwin speaks of the whole organic world as tending inevitably to a "progress toward perfection" »<sup>50</sup>.

Une analyse des opinions de Darwin exprimées dans les ouvrages cités ci-dessus, montre qu'il transformait le principe interne et progressif de Lamarck en un mécanisme inhérent à la nature, et qu'il rejetait le concept d'un dessein extérieur. Il croyait que la sélection naturelle amènerait une complexité croissante, la division du travail, l'intelligence, la moralité, et la culture, surtout parce que les variations étaient utiles à l'organisme. Il rompit avec ses prédécesseurs en niant que le processus fût inévitable et unidirectionnel<sup>51</sup>. Sa tendance à hésiter à ce sujet, cependant, permet à des lecteurs de plusieurs partis de trouver dans son ouvrage ce à quoi ils s'attendaient.

Et C. Royer, que trouva-t-elle ? Et quel effet son interprétation de Darwin avait-elle sur la traduction ? C. Royer était d'abord

49. Owsei TEMKIN, « The Idea of Descent in Post-Romantic German Biology : 1848-1858 », in *Forerunners of Darwin*, Bentley GLASS *et al.*, eds, Baltimore, The Johns Hopkins Press, 1968, p. 353.

50. Loren EISELEY, *Darwin's Century*, Garden City, New York, Anchor Books, 1961, p. 283.

51. Voir DOV OSPOVAT, *The Development of Darwin's Theory : Natural History, Natural Theology, and Natural Selection, 1838-1859*, Cambridge, Cambridge University Press, 1981, surtout p. 210-228, pour une discussion plus détaillée de ce sujet.

lamarckienne, mais elle était aussi personnelle dans son adoption des idées de Lamarck, qu'elle l'était dans son adoption de celles de Darwin. Au fond, elle croyait que la loi naturelle de changement évolutionniste produirait des organismes qui seraient plus parfaits et mieux adaptés. Mais que comprenait-elle par les expressions « perfectionné » et « plus parfait », et quel rapport cela avait-il avec l'idée du progrès ?

Un examen du chapitre quatre nous aide à répondre à cette question, et à expliquer pourquoi elle intitulait sa traduction *De l'Origine des espèces, ou des lois du progrès chez les êtres organisés*. Dans ce chapitre, Darwin se servait fréquemment des termes « perfected » et « perfection »<sup>52</sup>, et chaque fois C. Royer utilisa une forme du mot « progrès »<sup>53</sup>. Pour traduire la rubrique, « On the degree to which organization tends to advance »<sup>54</sup>, elle écrivit « Du progrès organique »<sup>55</sup>. Les deuxième et troisième phrases du paragraphe qui suit, se présentent ainsi :

« The ultimate result will be that each creature will tend to become more and more improved in relation to its condition of life. This improvement will, I think, inevitably lead to the gradual advancement of the organization of the greater number of living beings throughout the world »<sup>56</sup>.

C. Royer traduisit ainsi :

« Elle a pour résultat final que toute forme vivante doit devenir de mieux en mieux adaptée à ses conditions d'existence. Or, ce perfectionnement continu des individus organisés doit inévitablement conduire au progrès général de l'organisme, parmi la majorité des êtres vivants répandus à la surface de la terre »<sup>57</sup>.

Peut-être C. Royer ne comprenait-elle pas entièrement la version originale, mais sa traduction montre qu'elle considérait l'avancement de l'organisation des individus comme un « perfectionnement » et un signe de « progrès général ». Au sens où la complexité et la spécialisation accrues étaient des signes de perfectionnement, elle était tout à fait alignée sur Darwin. La question qui se pose est donc celle-ci : Darwin considérait-il ce perfectionnement d'organismes comme équivalent au progrès ? Je réponds que probablement oui. Dans une lettre à

52. Cf. M. PECKHAM, lignes 216 et 382.16:c, p. 200, 233, par ex.

53. C. ROYER, p. 150, 175.

54. M. PECKHAM, ligne 382.1:c, p. 220.

55. C. ROYER, p. 172.

56. M. PECKHAM, lignes 382.3-4:c, p. 221.

57. C. ROYER, p. 172.

J.D. Hooker en 1858, il faisait bien comprendre que les organismes actuels étaient en quelque sorte plus avancés dans le processus évolutif que ceux des périodes éocène ou secondaire. Le processus n'était à aucun moment inévitablement « progressif », car certains organismes n'avaient pas changé du tout et d'autres avaient subi une régression d'organisation, mais Darwin ne doutait point que la sélection naturelle ne rendrait finalement « the organization higher in every sense of the word »<sup>58</sup>.

D'ailleurs, l'interprétation de C. Royer à l'égard du passage cité n'est pas exceptionnelle. C'est celle de Loren Eiseley, mentionné ci-dessus, qui se réfère au même passage en parlant de la croyance de Darwin à un « progress toward perfection »<sup>59</sup>. D'ailleurs Michael Ghiselin résume ainsi la position de Darwin vis-à-vis du concept de progrès : « The only sense in which Darwin believed in progress was that one should expect it to occur in some instances. Progress is explicable as a consequence of the theory, but its individual instances cannot necessarily be predicted »<sup>60</sup>.

Il paraît que C. Royer acceptait volontiers cette position, et croyait en fait qu'elle était celle de Lamarck. Si elle ajoute donc des mots ou des expressions qui parlent de « progrès », c'est qu'elle croyait que Darwin avait manqué d'être explicite quant aux résultats du processus de sélection naturelle.

En plus, C. Royer comprenait que la loi naturelle de changement évolutif était impersonnelle, bien que Y. Conry lui reproche d'avoir introduit dans le processus « une intelligence personnelle »<sup>61</sup>. La critique cite la traduction d'un passage où Darwin compara le développement évolutif de l'œil à l'amélioration du télescope par l'artisan :

« We know that this instrument [the telescope] has been perfected by the long-continued efforts of the highest human intellects ; and we naturally infer that the eye has been formed by a somewhat analogous process. But may not this inference be presumptuous ? Have we any right to assume that the Creator works by intellectual powers like those of man ? If we must compare the eye to an optical instrument, we ought in imagination to take a thick layer of transparent tissue, with spaces filled with fluid, and with a nerve sensitive to light beneath, and then suppose every part of this layer to be continually changing slowly in density, so as to separate into layers of different densities

58. F. DARWIN, *op. cit. supra* n. 4, t. I, p. 114-115.

59. L. EISELEY, *op. cit. supra* n. 50, p. 283.

60. Michael GHISELIN, *The Triumph of the Darwinian Method*, Berkeley, University of California Press, 1969, p. 70.

61. Y. CONRY, *op. cit. supra* n. 6, p. 263-264.

and thicknesses, placed at different distances from each other, and with the surfaces of each layer slowly changing in form. *Further we must suppose that there is a power (natural selection) always intently watching each slight accidental alteration in the transparent layers, and carefully selecting each alteration which, under varied circumstances, may in any way, or in any degree, tend to produce a distincter image.* We must suppose each new state of the instrument to be multiplied by the million; and each to be preserved till a better be produced; and then the old ones to be destroyed. In living bodies, variation will cause the slight alterations, generation will multiply them almost infinitely, and natural selection will pick out with almost unerring skill each improvement. Let this process go on for millions on millions of years; and during each year on millions of individuals of many kinds; and may we not believe that a living optical instrument might thus be formed as superior to one of glass, as the works of the Creator are to those of man ? »<sup>62</sup>.

C. Royer traduisit ainsi la phrase soulignée :

« De plus, il faut admettre qu'il existe un pouvoir intelligent, et ce pouvoir intelligent, c'est l'élection naturelle, constamment à l'affût de toute altération accidentellement produite dans les couches transparentes, pour choisir avec soin celles d'entre ces altérations qui, sous des circonstances diverses, peuvent, de quelque manière et en quelque degré, tendre à produire une image plus distincte »<sup>63</sup>.

C'est l'introduction du mot « intelligent » qui a fait que Y. Conry accuse C. Royer de « fraude », d'avoir réussi à « oblitérer l'authenticité du passage »<sup>64</sup>.

Mais est-ce en effet une fraude ? Est-ce oblitérer l'authenticité du texte ? Une lecture soignée du texte darwinien *entier* n'indique pas qu'il supprimait l'idée d'intelligence : tandis que l'artisan se sert de son intelligence pour créer des modifications, la sélection naturelle ne crée pas de variations mais choisit « with unerring skill » entre les variations fournies. L'emploi des termes « skill », « intellect », « intellectual », et « Creator » dans ce passage comporte l'idée d'intelligence (au sens déiste), et le fait que C. Royer se sert du mot « intelligent » pour décrire le pouvoir identifié comme la sélection naturelle (expression entre parenthèses chez Darwin, mais omise dans la citation partielle de Y. Conry) ne veut donc pas dire qu'elle y en avait introduit le concept. Il me paraît que C. Royer était fidèle au sens du texte. De plus, ses ouvrages postérieurs montrent clairement qu'elle rejetait l'idée d'une intelligence personnelle. Dans son

62. M. PECKHAM, lignes 129-136, p. 343-344. C'est nous qui soulignons.

63. C. ROYER, p. 271-272.

64. Y. CONRY, *op. cit. supra* n. 6, p. 263.

article à trois parties, « Lamarck : sa vie, ses travaux et son système », par exemple, ayant affirmé que les explications lamarckiennes-darwiniennes de la formation d'espèces différentes permettent un système de classification plus naturel, C. Royer dit :

« [...] enfin, tout notre système de classification en groupes, subordonnés à d'autres groupes, en vertu de rapports de plus en plus généraux, se trouve expliqué *sans avoir recours à aucun plan prédéterminé par une intelligence dirigeant les forces de la nature*, et sans qu'il y ait besoin d'invoquer d'autre cause finale que la nécessité où se trouve chaque individu vivant, d'avoir une organisation suffisamment, sinon rigoureusement et absolument conforme aux conditions essentielles de son existence, à défaut de laquelle il est détruit lui et sa postérité »<sup>65</sup>.

Le « pouvoir intelligent » n'est autre chose que le pouvoir de la vie de Lamarck plus l'adaptation des êtres vivants à leurs conditions de vie, ce que Darwin appelait la sélection naturelle. Pour résumer, je trouve que la différence primordiale concernant la téléologie, entre Darwin et C. Royer, réside dans le degré auquel chacun se sentait à l'aise en considérant le concept. Darwin, ayant rejeté la téléologie interne de Lamarck et les arguments basés sur le dessein et le but externes et théologiques de Paley, concevait toujours une sorte de progression dans laquelle ce qui était « higher » et « later » était d'une façon ou d'une autre meilleur que ce qui était « lower » et « earlier ». Cependant, il essayait de supprimer ce vocabulaire autant que possible de son ouvrage parce qu'il considérait ces termes comme trop vagues et peu scientifiques. C. Royer, d'autre part, manifestait sa dépendance à l'égard des philosophes du siècle des Lumières et de leur accent sur le progrès. Son sens de la logique et ses expériences l'avaient amenée à rejeter, comme Darwin, le concept du progrès inévitable, tout au moins au niveau individuel. Elle semblait peu disposée à localiser la force agissante à l'intérieur de l'individu, comme l'avait fait Lamarck. Elle refusait de voir la Nature et toute l'existence comme le produit d'un hasard aveugle. Elle imprégnait donc la Nature elle-même d'une tendance au progrès, tout en définissant le progrès en termes de spécialisation, de division du travail, etc., comme Darwin l'avait fait. En outre, pour elle, les lois de la Nature sortiraient à la fin leur produit parfait : le progrès se réaliserait. Ses idées n'étaient pas nécessairement contraires à celles de Darwin, mais on peut s'interroger sur la sagesse de sa stratégie en les présentant si ouvertement. Ce n'est

---

65. C. ROYER, « Lamarck : sa vie, ses travaux et son système », deuxième article, *La Philosophie Positive*, 3, 2<sup>e</sup> année, 1868, p. 359.



pas tant qu'elle trahissait, mais qu'elle n'arrivait pas à comprendre la signification de la réticence de Darwin, et elle aboutit finalement à un texte qui provoqua une levée de boucliers dans la communauté intellectuelle française.

L'autre traduction discutable, où il s'agit des propres opinions philosophiques de Royer, concerne le mot « check » et les implications de cette traduction pour sa compréhension de la nature de la sélection naturelle. On sait que Darwin prit ce concept de ses lectures de Malthus. Les versions françaises de Malthus traduisent le terme « check » comme « contrainte », quand le sens était « immediate check » (empêchement immédiat). D'autre part, le terme malthusien « ultimate check » (empêchement définitif) était rendu par le français « obstacle ». La différence semblait être que l'on pensait que les contraintes étaient des forces quelconques qui avaient un effet sur l'accroissement de la population, tandis qu'un obstacle était le produit ou le résultat des activités de ces forces. Quand Darwin employait le terme « check », il semble qu'il le prenait au sens d'empêchement immédiat, et chaque « check » représentait une force qui touchait l'accroissement de la population. C. Royer, cependant, comprenait le climat, l'isolement, la migration, l'usage et la désuétude, etc., comme des empêchements immédiats, et la sélection naturelle comme l'empêchement définitif, ce qui explique pourquoi certains individus ou espèces survivaient et d'autres mouraient. La sélection naturelle, ou la Nature, était donc partout l'« obstacle » dans sa traduction. Pour elle, par opposition à Darwin, la sélection naturelle était plus nominale que verbale, plus descriptive qu'active. Elle la voyait comme une combinaison d'entonnoir et de passoire, qui accumulait et séparait les effets des forces plus actives. La Nature permettait aux variations avantageuses de passer par la passoire, et les « élisait » ainsi. Les variations moins avantageuses ou désavantageuses rencontraient un obstacle, et la mort de l'individu ou l'extinction de l'espèce en résultait. Dans son article intitulé « Darwinisme », C. Royer écrit :

« De la cause modifiante, considérée de même dans son ensemble général et synthétique, résulte d'autre part l'adaptation des organes aux besoins sous l'empire de la loi de vie et de mort qui menace tout être chez lequel cette adaptation n'a pas lieu en une mesure suffisante, sinon toujours complète. C'est ce que Lamarck énonce dans sa troisième loi ou loi d'adaptation des êtres vivants à leurs conditions de vie : c'est, en réalité, la loi de sélection »<sup>66</sup>.

---

66. ID., « Darwinisme », in *Dictionnaire encyclopédique des sciences médicales*, Amédée DECHAMBRE, éd., Paris, P. Asselin & V. Masson, 1864-1889, p. 721.

C. Royer déclarait explicitement que la sélection naturelle était un résultat, un produit, d'une « cause modifiante », qu'on pouvait comprendre comme n'importe laquelle des forces qui produisaient l'adaptation. Le produit est l'adaptation d'un organisme à son milieu. Le résultat est la multiplication de certains individus ou de certaines espèces, et la mort ou l'extinction d'autres. Mais une telle compréhension de la sélection naturelle la dépouillait de sa capacité d'effectuer de grands changements. C'est un résultat et non une cause. Elle résume les activités des empêchements immédiats, qui eux produisent la variation, règlent la croissance et le développement, et font fonctionner les organismes dans leurs processus vitaux. Comme « résultat », elle était insuffisante, selon C. Royer, pour expliquer les genres de changements que Darwin lui attribuait. Cette conception de la sélection naturelle explique pourquoi C. Royer cherchait continuellement dans ses notes en bas de page à exiger des forces supplémentaires, à réhabiliter Lamarck. Elle croyait que Darwin n'avait pas prouvé suffisamment la capacité de la sélection naturelle comme force active.

C'est à ce point qu'elle faillit trahir Darwin dans la traduction, car sa cause à elle c'était le transformisme, et non la sélection naturelle. Elle ne niait pas la valeur explicative et heuristique de la sélection naturelle, mais elle la trouvait inadéquate à soutenir la revendication du transformisme des espèces, et pour elle la question primordiale était le renversement d'un dogme biologique issu des racines religieuses et philosophiques du surnaturalisme et du nominalisme, qu'elle trouvait inadmissibles. Pourtant, même ici, elle n'était pas si loin de la position de Darwin, telle qu'il l'exprimerait dans *The Descent of Man*.

« I may be permitted to say [...] that I had two distinct objects in view ; firstly, to shew that species had not been separately created, and secondly, that natural selection had been the chief agent of change, though largely aided by the inherited effects of habit, and slightly by the direct action of the surrounding conditions [...]. Some of those who admit the principle of evolution, but reject natural selection, seem to forget, when criticizing my book, that I had the above two objects in view : hence if I have erred in giving to natural selection great power, which I am very far from admitting, or in having exaggerated its power, which is in itself probable, I have at least, as I hope, done good service in aiding to overthrow the dogma of separate creations »<sup>67</sup>.

Si C. Royer ne pouvait pas suivre Darwin jusqu'au bout en ce qui concerne la sélection naturelle, elle le pouvait en renversant le dogme des créations spéciales. D'ailleurs, elle n'était pas la seule à admettre « le

---

67. C. DARWIN, *The Descent of Man*, New York, The Modern Library, n.d., p. 442.

principe d'évolution », tout en étant moins enthousiaste quant à la sélection naturelle. Il est évident qu'elle comprenait mal le pouvoir de la sélection naturelle comme une force dynamique. Il est également évident qu'elle n'était pas seule à cet égard.

Encore une fois, il me semble que l'épithète « traître » devrait être rejetée. C. Royer était une traductrice réfléchie, que l'animosité contre le dogme et les dogmatistes de toutes sortes protégeait du culte du héros. Darwin aurait pu avoir tort, et alors la Vérité serait mal servie si l'on acceptait aveuglément sa position. La sélection naturelle pourrait devenir un terme technique pour décrire l'évolution progressive des espèces, mais les causes immédiates, fonctionnant de manière active, devraient être développées au-delà de ce que Darwin avait présenté.

En plus, C. Royer croyait que les lois de la nature, résumées par l'expression « sélection naturelle », se prolongeaient plus loin que le domaine étroit de l'*Origin* de Darwin. La Vérité — « la vérité, toute la vérité et rien que la vérité », qui était la motivation de base de C. Royer — exigeait qu'on en comble toutes les lacunes et qu'on en fasse des applications plus vastes. Ceci ne pouvait se faire que par une interaction entre la traductrice, et le texte et ses idées. Le résultat en était quatre-vingt-trois notes en bas de la page et une « Préface du traducteur » de soixante pages, dont je parlerai brièvement.

Quant aux notes, il y en a de deux genres : celles d'explication et celles de commentaire. Les notes explicatives fournissent des informations pour le lecteur moyen non scientifique, et ne posent aucun problème pour ce qui regarde la théorie de Darwin. Les notes de commentaire, cependant, devaient toujours offenser quelqu'un : scientifiques, théologiens, et parfois Darwin lui-même. Dans plusieurs notes, par exemple, C. Royer réagit contre la dépendance de Darwin à l'égard de la seule sélection naturelle pour expliquer la modification, et c'est ici qu'elle offrait des forces lamarckiennes en supplément aux explications de Darwin. Je répète que C. Royer n'était pas seule à être convaincue que la faiblesse de la théorie de Darwin reposait sur son manque de mécanismes pour produire la variation. Plusieurs changements que Darwin a effectués dans les éditions ultérieures, furent des réponses à cette sorte de critique. C. Royer croyait que, si la sélection naturelle était regardée comme une première cause ou un empêchement définitif, l'importance et le caractère exceptionnel de l'ouvrage de Darwin pouvaient être maintenus. Mais une telle vue fournissait aussi la structure logique nécessaire à l'introduction des causes secondaires ou immédiates qui s'avéraient être essentiellement des forces lamarckiennes, forces que Darwin mettait en valeur dans ses éditions ultérieures. L'ignorance des mécanismes héréditaires induisit en erreur et Darwin et Royer, et il n'est pas surprenant, compte tenu du

nombre restreint de théories de rechange, qu'ils se soient tous deux décidés pour des explications lamarckiennes.

De plus grande importance en fonction de son effet sur la compréhension de la théorie de Darwin, était la longue « Préface du traducteur » de C. Royer, diversement décrite comme « délibérément polémique »<sup>68</sup> et « anti-religieuse »<sup>69</sup>. Sans aucun doute, le ton agressif et le contenu discutabile éveillèrent l'hostilité de plusieurs groupes parmi ses lecteurs français, mais la Préface attaquait non la religion comme telle, mais tout dogme. C. Royer s'en prenait au dogmatisme religieux, au dogmatisme philosophique et au dogmatisme scientifique, en tant que barrières temporaires à la nature évolutive de la Vérité. Puisque Darwin était attaqué par les trois partis, C. Royer le défendait contre eux, mais ce qu'elle défendait en réalité n'était pas l'évolution par la sélection naturelle, mais l'évolution en soi. Sa présentation en résumé de la théorie de Darwin, dans la Préface, est relativement fidèle, à ces exceptions près : d'abord, elle essayait de pousser, à titre d'hypothèse, l'application de sa théorie jusqu'à un seul organisme rudimentaire, intermédiaire entre les règnes animal et végétal, d'où sortiraient tous les autres organismes ; deuxièmement, elle liait le progrès général des espèces comme résultat de la sélection naturelle à l'Échelle de la Nature du siècle des Lumières et à l'idée leibnizienne de ce monde comme le meilleur des mondes possibles, ce que Darwin et la communauté scientifique française auraient considéré comme un non-sens.

C'est la dernière partie de la Préface, cependant, qui pouvait soulever des controverses. C. Royer croyait fermement que la Vérité était synthétique et que la Vérité devrait être mise en pratique. De plus, elle pensait qu'une loi scientifique véritablement synthétique s'appliquait non seulement aux divers aspects de la Nature, comme on la comprend généralement, mais aussi aux diverses dimensions de l'activité humaine, telles que la vie économique et politique. Bien que Darwin ait hésité à appliquer la loi de la sélection naturelle à l'homme dans *The Origin of Species*, il le fit dans *The Descent of Man*, mais il s'abstint de tirer des conclusions formelles pour l'établissement des systèmes économiques, politiques et sociaux chez les hommes. C. Royer ne voyait pas la nécessité d'une telle réserve. Elle se mit à critiquer les opinions actuelles, qu'elles fussent politiques, civiles ou religieuses, qui favorisaient les êtres faibles, méchants, vicieux et maladifs, aux dépens des êtres forts, bons, et dotés

68. Linda L. CLARK, *Social Darwinism in France*, University of Alabama, The University of Alabama Press, 1984, p. 14.

69. *Ibid.*, p. 12 et R. STEBBINS, *op. cit. supra* n. 8, p. 46.

d'intelligence et de bonne constitution. Malgré ces facteurs, qu'elle trouvait négatifs, elle ne désespérait pas cependant de l'avenir de la race humaine. Selon elle, la société européenne du XIX<sup>e</sup> siècle créait une race humaine qui dégénérait physiquement, mais qui progressait mentalement. Il semblait évident à C. Royer que la théorie de Darwin expliquait la société contemporaine aussi bien que l'organisation sociale du passé. Elle estimait donc qu'elle fournissait une base scientifique pour une théorie sociale. La théorie de Darwin était claire, affirmait-elle : « Les hommes sont inégaux par nature : voilà le point dont il faut partir »<sup>70</sup>. Si la sélection naturelle allait vraiment fonctionner dans les affaires humaines, elle ne devrait pas en être empêchée par des lois stupides, faites par les hommes, ou par des valeurs fausses. Elle déclarait : « Cette théorie conclut en politique au régime de la liberté individuelle la plus illimitée, c'est-à-dire la libre concurrence des forces et des facultés comme de leur libre association »<sup>71</sup>. Pour C. Royer alors, c'était

« surtout dans ses conséquences humanitaires, dans ses conséquences morales que la théorie de M. Darwin est féconde [...]. Jamais rien d'aussi vaste n'a été conçu en histoire naturelle. On peut dire que c'est la synthèse des lois économiques universelles, la science sociale naturelle par excellence, le code des êtres vivants de toute race et toute époque »<sup>72</sup>.

La doctrine de Darwin fournissait à C. Royer des critères absolus de moralité, un moyen de comprendre nos origines et nos conditions actuelles, et le but vers lequel la nature essayait de nous diriger.

La téléologie de C. Royer se manifeste effrontément à la conclusion de la Préface, et elle est plus lamarckienne que darwinienne. La sélection naturelle nous montre, s'extasiait C. Royer, « dans nos aspirations continues vers le bien ou le mieux la loi de perpétuelle perfectibilité qui nous régit »<sup>73</sup>.

Cette partie, qui éclaircissait, amplifiait et appliquait à l'espèce humaine la sélection naturelle, et qui comprenait un sixième de la Préface, nous autorise à considérer C. Royer comme la première des darwinistes sociaux en France. D'ailleurs, ce sont ces dix pages qui sont les plus non darwiniennes. Si C. Royer trahissait Darwin, ce n'était pas tant dans la traduction que dans cette partie de la Préface. Il est évident, quand on considère les ouvrages ultérieurs de Darwin, surtout *The*

---

70. C. ROYER, p. lxi.

71. *Ibid.*, p. lxii.

72. *Ibid.*

73. *Ibid.*, p. lxiii.

*Descent of Man*, que lui aussi était prêt à appliquer sa théorie à l'homme. Il rejetait pourtant toute « loi de perpétuelle perfectibilité ». En fait, il écrivit : « [W]e are apt to look at the progress [in the standard of morality] as normal in human society ; but history refutes this »<sup>74</sup>. Néanmoins, son développement des effets de la sélection naturelle sur les nations civilisées (« Natural Selection as Affecting Civilised Nations »), dans *The Descent of Man*, suivait un plan très semblable à celui de la « Préface » de Royer<sup>75</sup>. Ce n'étaient donc pas les idées mêmes qui étaient étrangères à Darwin.

Non, la trahison, si on peut l'appeler ainsi, est double. Premièrement, c'était le mauvais moment. La question dans *The Origin of Species* était la transformation des espèces au moyen de la sélection naturelle. Il aurait fallu gagner cette bataille avant d'en tirer au clair, et en détail, toutes ses conséquences. Appliquer ainsi la sélection naturelle aux institutions humaines, c'était faire pis que brouiller les choses, c'était laisser entendre que la croyance à la sélection naturelle exigeait un programme social, économique et politique : le programme du libéralisme français du milieu du XIX<sup>e</sup> siècle.

Deuxièmement, il s'agit du rôle attribué par C. Royer à la sélection naturelle dans le processus du transformisme biologique et social. Pour elle, c'étaient les contingences des conditions de vie locales (biologiques, économiques, politiques, sociales, et morales) qui fournissaient la force active pour le changement. C. Royer présentait la sélection naturelle elle-même comme passive, en décrivant les changements du passé au présent, et en prédisant les résultats pour l'avenir, mais la sélection naturelle ne produisait pas les changements. C. Royer lui enlevait tout pouvoir et niait le concept de la transformation des espèces *par* la sélection naturelle.

Parmi les historiens actuels, Linda Clark a peut-être le mieux évalué la Préface de Royer :

« Although a French biologist seriously interested in Darwin would probably have dismissed a controversial preface as insignificant, the translator's gratui-

74. C. DARWIN, *op. cit. supra* n. 67, p. 500.

75. Les savants et les historiens ont discuté vigoureusement les opinions de Darwin sur le rôle de la sélection naturelle dans l'évolution sociale de l'homme. Marvin Harris, d'un côté, accuse Darwin d'avoir été « déterministe racial », initiateur du darwinisme social, et raciste. Derek Freeman, du côté opposé, décrit Darwin comme un « interactionniste » qui croyait que les adaptations de comportement apprises étaient devenues plus importantes que l'hérédité biologique dans le développement des sociétés humaines. John GREENE, qui penche vers la position de Harris, a résumé les deux opinions contraires et dressé la liste de quelques-uns des partisans, dans « Darwin as a Social Evolutionist », dans son livre *Science, Ideology, and World-View*, Berkeley, University of California Press, 1981, p. 95-127.

tous comments did add extra controversy to Darwin's appearance in France »<sup>76</sup>.

Je soutiens que la Préface n'eut presque aucun effet sur la communauté scientifique française, dont les membres semblent pour la plupart avoir lu Darwin en anglais avant la traduction. Si nous nous rappelons que la traduction était adressée non aux académiciens mais au public cultivé en général, nous concluons que la Préface aurait aliéné surtout ceux que C. Royer avait déjà classés parmi les esclaves de la tradition sans espoir ou les dogmatiques arrogants, et qu'elle ne s'en serait donc pas souciée. Mais, quant aux autres lecteurs, la vérité de la théorie de Darwin, bien qu'elle fût la vérité sous sa forme brute, les libérerait pour qu'ils puissent poursuivre individuellement leur propre développement en même temps que le perfectionnement de l'espèce et de la société. Le reste de la vie et de l'œuvre de Clémentine Royer fut consacré à cette tâche.

Sara Joan MILES,  
*Wheaton College, Illinois.*

---

76. L. CLARK, *op. cit. supra* n. 68, p. 12.